

## Votre Comité en 2024

**Conseil d'Administration** : décide des actions du Comité, de l'utilisation des fonds et se réunit 4 fois par an minimum. Il comprend un Président et 21 administrateurs tous bénévoles.

**Bureau** : Émanation du Conseil d'Administration, il met en œuvre ses décisions et se réunit une fois par mois.

**Président** : Jean-Louis JAYAT

**Vice-Présidente— Responsable de l'antenne de Brive** : Maryvonne MURAT

**Trésorier** : Gérard TOUR

**Secrétaire Générale** : Isabelle RIAUTE

**Responsable mission APMP** :

Dr Jean-Paul RASSION

**Responsables mission IPD** :

Martine FROIDEFOND / Isabelle RIAUTE

**Responsable mission Communication**

Christian FROIDEFOND

**Assemblée générale** : réunit tous les adhérents de la Ligue une fois par an. Ils approuvent le rapport moral et financier du Comité, affecte le résultat, élisent les administrateurs.

**Commissaire aux comptes** : audite et certifie les comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale.

**Bénévoles** : font vivre le Comité, assurent le contact avec les malades et les familles, animent les stands d'information, promotion des dépistages et manifestations, effectuent certaines tâches administratives pour soutenir les administrateurs et salariés

**Salariés** : Une équipe de 8 salariés pour assurer les missions sociales et gérer le comité.

**Rappel** : La Ligue Nationale Contre le Cancer crée en 1918, Fédération de 104 Comités départementaux c'est :

- ◆ L'association de lutte contre le cancer la plus présente dans des actions de proximité avec plus de 500 000 adhérents et 20 000 bénévoles.
- ◆ Le 1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer avec près de 39,2 millions d'euros investis en 2022.

# L'ESSENTIEL : Actions menées en 2023

Le Comité de la Corrèze a connu, en 2023, une légère diminution du nombre de ses adhérents (-42), il passe à 3 509. Par ailleurs, on note une augmentation des dons (+ 11 870 €, soit 3,99 %) et une diminution des produits « non liés à la générosité du public » et des subventions publiques (- 114 785 €). Les actions pour les personnes malades et leurs proches sont en forte augmentation et demeurent la mission prioritaire du comité qui veille à développer des services de proximité à leur intention. Le financement de la recherche est également en augmentation de 54 250€ (Recherche interventionnelle Explo Santé notamment) ; les fonds attribués à la prévention restent stables. Dans le cadre de ses missions sociales en 2023, le comité de la Corrèze a développé et financé les actions suivantes :



## Chercher pour guérir

Les subventions et les bourses destinées à la recherche se sont élevées à **166 271 €** dont 9 294 € de frais administratifs et de cotisation statutaire :  
- 126 977 € aux programmes nationaux (équipes labellisées, bourses et projets de recherche contre les cancers des adolescents);  
- 30 000 € aux programmes régionaux (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Limoges).



## Prévenir pour protéger

**Information. Prévention. Dépistage—170 749 €** : L'évolution est très significative tant dans les interventions en milieu scolaire qu'en entreprise :

- **En milieu scolaire** : Education par les pairs dans le cadre de la lutte contre les conduites addictives en 6ème et 5ème. Projet national expérimental EXPLO'Santé poursuivi sur la Cité Éducative de Brive et le Territoire Educatif Rural d'Argentat auprès d'une cohorte d'élèves suivis du CM1 à la 6ème avec pour objectif le développement des compétences psychosociales ; « Défi collectif » mené essentiellement dans les ALSH.
- **En entreprise** : Auprès des personnes en situation de fragilité sociale—Dans le cadre de Lig'Entreprises Engagées Contre le Cancer : préservation de la santé des salariés, actions d'information et de prévention, accompagnement des salariés malades en favorisant le retour à l'emploi.
- **Avec les institutionnels** : Dans la lutte contre le tabagisme (Espaces Sans Tabac) avec interventions « Explo Tabac ». Promotion des dépistages organisés : cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus.



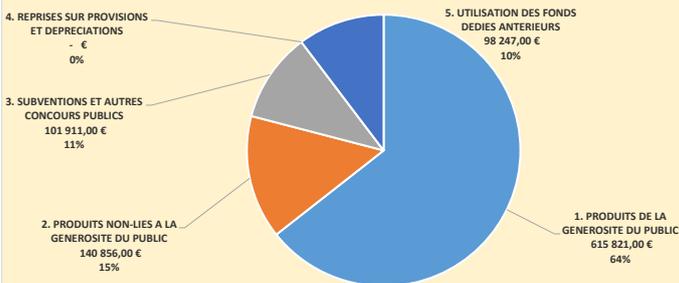
## Accompagner pour aider

Le montant du budget consacré à cette action est de 310 800 € soit + 33 368 €/2022  
**Dispositif d'Accompagnement des personnes malades et des proches** : En 2023, plus de 1 000 familles ont été accompagnées par le comité. Ils ont bénéficié des :

- **Soins de support individuels** : soutien psychologique, conseils diététiques, socio-esthétique, sophrologie, réflexologie, hypnose médicale, activités physiques et dermo-pigmentation (600 personnes)
- **Soins de support à domicile** : soutien psychologique, soins socio-esthétique, sophrologie et hypnose médicale (111 personnes)
- **Ateliers collectifs** : Aqua santé, soins esthétiques , « Cuisine plaisir»; «Loisirs créatifs»; «Art floral»; «Atelier Peinture» (77 personnes)
- **Accompagnement social** : 128 patients suivis avec 72 visites à domicile ; 200 demandes financières pour 133 demandeurs et 55 963 € d'aides réglés
- **Coordination des soins** : 923 sollicitations ; 325 patients suivis avec 100 visites à domicile et 477 orientations vers les soins de support
- **Visites aux malades** : les bénévoles assurent les permanences à Brive au service d'oncologie-radiothérapie, à Tulle en ambulatoire et exceptionnellement à domicile.
- **1 appartement relais** à l'Espace Ligue Brive au profit des personnes malades et proches avec 81 nuitées pour 4 personnes malades et 11 proches.
- **Aidants** : numéro d'appel aidants—07 87 65 09 31; Journée Nationale avec les portes ouvertes le 6 octobre et soutien au développement du projet porté par l'ADAPEI « Plateforme Territoriale pour les Aidants »
- **Subventions associations** : ASP Corrèze, Laryngectomisés, « La Chouette » et ONCO Nlle Aquitaine.

**Les ressources du Comité en 2023:** Les ressources d'un montant de **956 834 €**, sont composées à **64 %** des produits de la générosité du public, **15%** de produits non liés à la générosité du public (dons d'autres associations, produits de parrainages des entreprises, transferts de charges), **11 %** de subventions et autres concours publics et **10 %** d'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Le Comité Départemental a encore bénéficié en 2023 d'un fort soutien de ses partenaires financiers : ARS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, CARSAT, CPAM, MSA et MILDECA. Malgré la baisse des subventions publiques, l'augmentation importante des manifestations (surtout durant le mois d'octobre 2023) et les partenariats avec les entreprises, ont permis de terminer l'année en excédent, de garantir l'équilibre budgétaire et de préserver la stabilité du fond de réserves générales. Approuvés par le commissaire aux comptes, les comptes du Comité affichent un résultat excédentaire de 17 076 € venant augmenter le fond de réserve générale.

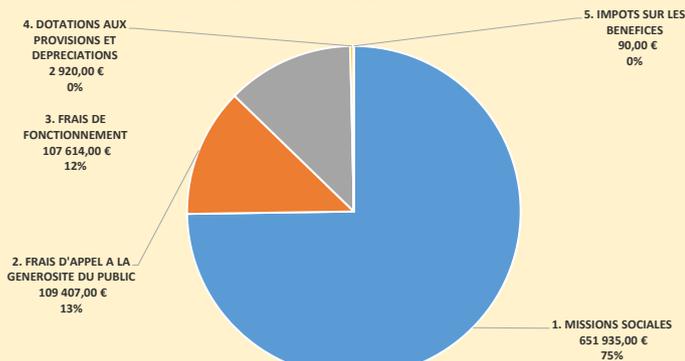
**REPARTITION DES RESSOURCES 2023 : 956 834 €**



subventions et autres concours publics et **10 %** d'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Le Comité Départemental a encore bénéficié en 2023 d'un fort soutien de ses partenaires financiers : ARS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, CARSAT, CPAM, MSA et MILDECA. Malgré la baisse des subventions publiques, l'augmentation importante des manifestations (surtout durant le mois d'octobre 2023) et les partenariats avec les entreprises, ont permis de terminer l'année en excédent, de garantir l'équilibre budgétaire et de préserver la stabilité du fond de réserves générales. Approuvés par le commissaire aux comptes, les comptes du Comité affichent un résultat excédentaire de 17 076 € venant augmenter le fond de réserve générale.

**Les emplois du Comité en 2023 :** Le total des fonds affectés aux missions sociales s'élève à **651 935 €** soit **75 %** des emplois hors engagements à réaliser et hors report en fonds dédiés : 310 800 € - Actions pour les personnes malades; 166 272 € - Subventions pour la recherche; 170 749 € - Actions d'information, de prévention et dépistages; 3 614 € - Actions de société et politique de santé; 501 € - Actions de formation.

**REPARTITION DES EMPLOIS 2023 : 871 966 € hors fonds dédiés**

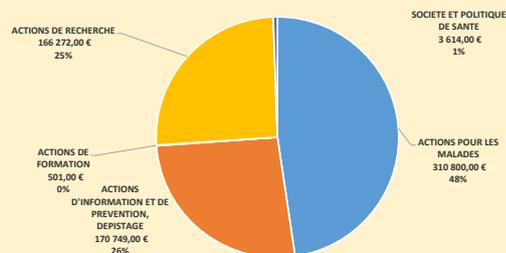


à réaliser et hors report en fonds dédiés : 310 800 € - Actions pour les personnes malades; 166 272 € - Subventions pour la recherche; 170 749 € - Actions d'information, de prévention et dépistages; 3 614 € - Actions de société et politique de santé; 501 € - Actions de formation.

Frais de recherche de fonds s'élèvent à **109 407 €** soit **13 %** des dépenses. **Frais de fonction-**

**nement** (gestion du comité, communication, amortissements...) d'un

**REPARTITION MISSIONS SOCIALES 2023 : 651 936 €**



montant de **107 614 €** représentent **12 %** des emplois. Reports en fonds dédiés sont de **67 793 €** reportés sur l'année 2024.

**Mot du Président**

La crise sanitaire est désormais derrière nous et nous retrouvons peu à peu « la vie d'avant ». Cependant le contexte social, économique et énergétique demeure en tension avec ses conséquences sur le financement et l'activité des associations. Face à la maladie, la lutte contre les inégalités demeure un combat central, en particulier lorsqu'il s'agit de se battre contre le cancer. Certes nous disposons de structures de soins de qualité, de professionnels de santé de premier plan, d'un système de solvabilisation des dépenses performant mais lorsqu'on évoque les conséquences du cancer, de nombreux facteurs entrent en ligne de compte (revenus, niveau d'éducation, âge, lieu de résidence...). Ainsi, notre capacité à nous doter d'une offre performante en soins oncologiques de support structurée en Equipes Mobiles Territoriales aux contours des « Comcoms » et des « Agglos » s'est imposée comme une évidence. Elle nous place en capacité de proposer une offre de services de qualité, accessible à l'ensemble de la population (malades et proches) sur l'intégralité de la Corrèze. La place de notre comité dans l'écosystème local constitue et constituera également un enjeu de taille partant du postulat que nos actions auront plus de portée si elles sont pensées, construites et menées en cohérence avec celles des autres acteurs des territoires. Ainsi, nous renforcerons inlassablement nos partenariats et nous répondrons, autant que possible, aux différents appels à projets à travers le prisme des Contrats locaux de santé qui ont vocation, avec les collectivités territoriales auxquelles ils sont associés. Ainsi peuvent émerger des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations et plus spécifiquement adaptées à elles. Il restera cependant de cette année qu'elle a été difficile avec des subventions publiques à la baisse et que nous ne devons notre résultat, légèrement excédentaire, qu'au formidable engagement de l'ensemble des acteurs du comité et de nos partenaires.

**Association de Coordination Territoriale en cancérologie ( ACTC ) : est-ce qu'on garde ce paragraphe ?**

L'Association de Coordination Territoriale en Cancérologie ou ACTC est une association loi 1901 à but non lucratif, soutenue par l'ARS Nouvelle Aquitaine (Agence Régionale de Santé). Sa mission est de développer le Dispositif d'Accompagnement du Parcours de Santé en ONcologie (DIAPASON) et ainsi d'assurer la continuité et de la qualité des soins entre les établissements de santé et le domicile et de garantir à chaque malade un parcours personnalisé.

Nos comptes détaillés 2024 arrêtés par notre Conseil d'Administration seront présentés et mis à l'approbation lors de notre Assemblée générale de 2025. Les comptes complets 2023 sont disponibles au siège du Comité sur simple demande et publiés sur le site du Journal officiel [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr) (Décret 2009-540 du 14 mai 2009). Il en sera de même pour l'année 2024.

Notre association est soumise aux contrôles de la Cour des Comptes en tant qu'organisme faisant appel à la générosité du public. Elle est agréée par le Comité de la Charte. Il s'assure du respect du code de bonne conduite que la Ligue contre le cancer s'est engagée à respecter pour la collecte de fonds et la transparence de la gestion.



**Ligue contre le cancer Comité de Corrèze**  
**29, quai Gabriel Péri - 19000 Tulle**  
**05.55.20.94.52**  
**cd19@ligue-cancer.net**